

DÉCLARATION CGT À LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE DE LA FHP DU 27 MAI 2015

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT dénonce avec force le chantage qui s'est opéré et s'opère encore sur les salariés-es et les Organisations Syndicales au travers du « boycott » qui a prévalu de la FHP dans le cadre des négociations nationales.

Nous ne sommes pas dupes de votre retour ici ce jour qui vous amène à être présent uniquement sur les points qui vous intéressent et qui servent vos intérêts.

La négociation et le dialogue social ne peuvent être mis à mal pour des raisons « politiciennes » qui ne relèvent pas de notre fait. La politique de la chaise vide pratiquée par la FHP démontre le peu de cas que vous faites des Organisations Syndicales représentant les salariés-es de ce secteur.

Le bras de fer que vous avez entamé avec le gouvernement dans un contexte que vous qualifiez d'hostile n'est pas un argument recevable au point de rompre le dialogue social national.

Vous le savez la CGT n'a pas approuvé le pacte de responsabilité et demande le retrait de la loi santé actuel, au profit d'une loi-cadre définissant et rappelant les principes d'organisation des soins ainsi que son financement, mais... Que dire de votre analyse concernant le pacte de responsabilité et le CICE... Vous en avez pourtant touché les bénéficiaires... !! Sans « retombées » vers les salariés-es du secteur.

Nous attendons depuis longtemps, trop longtemps, que la question des salaires soit sérieusement et loyalement abordée dans cette instance ainsi que la révision des grilles de classification qui n'a que trop attendu, vous mettant hors la loi à défaut d'une révision quinquennale.

Vous ne pouvez pas continuer à ne pas négocier ; les salariés-es attendent des signes forts de reconnaissance à l'instar de ceux que vous adressez à vos actionnaires.

Ils sauront vous le rappeler lors de la journée d'action nationale intersyndicale du 25 juin 2015 et lors des prochains rendez-vous de rentrée.

Il est de votre responsabilité de les entendre !

Montreuil, le 27 mai 2015.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale.

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cédex • Tél. : 01 55 82 87 71 • Fax : 01 55 82 87 77
BOURSE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

• e-mail : ufsp@sante.cgt.fr